



Réunion de conseil de ligue – Tenue le 22 février à Lyon

Présents	Qualité	Excusés
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	VARNIEU ALFANO Toni CRA
FERRIERE Sylvain	VP Délégué Secrétaire Général Ligue	BRIERE Stefan Président CD 74
CHAVEROOT Gilbert	Trésorier ligue	PLAZA Bastien VP Performance
LACROIX Jean	VP Animation sportive-Président D03	FAYOLLE Grégory Président CD 15
PARAVY Nathalie	VP Emploi formation	
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites	
RONGIER Rémy	Président de l'IRD	Absent
GENETTE Candice	Chargée mission féminisation	PERRIN Jacques Président CD 42
COURAULT Lydie	VP Stratégie Développement	
SAUGUES Alain	Responsable Champ. Par équipes.	
DREVON Richard	Trésorier adjoint	
GENESTE Philippe	Président Jury d'appel Ping VR	
DUCROZET Philippe	VP Territoires	
TRONQUIT Emilie	Conseil des présidents-Présidente CD 38	
PEUTIN Corentin	Président CD 01	
PEATIER Christophe	Président CD 26-07	
DE HAUTECLOCQUE Donatien	Représentant CD 38	
GOUGIS Didier	Président CD 63	
ALCARAZ Kevin	Représentant CD69	
AMMARY Raphaël	Président CD 73	
Assistent		
GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Ligue	
ROCHARD Christophe	Secrétaire administratif	CARLOMAGNO Maxime Chargé de développement
CHIORINO Laure	Responsable secrétariat et comptable	

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouvert à 10h et rappelle l'ordre du jour.

1. Information du président

Jean-Luc remercie tous les présents d'être venus à Lyon et il précise que, comme il l'avait annoncé pour ceux qui n'ont pu venir ce jour, une visio est mise en place. Il indique que Didier sera le gardien du temps et de la prise de parole de chacun.

Il rappelle le décès de Jean BERSON et Jean BLANCHARD.

Il présente ses condoléances aux familles et propose d'observer une minute de recueillement.

Informations fédérales :

Jean-Luc remercie les dirigeants qui s'investissent dans les commissions nationales. C'est important que notre territoire soit présent dans de telles instances. C'est de l'intérieur qu'on participe à faire avancer nos idées et d'être au courant des évolutions.

La liste des personnes qui ont été retenues pour faire partie de ces commissions est la suivante :

- Sandrine BAILLEUL (CD 15), Emilie TRONQUIT (CD38-Ligue) Marie-Alix BOURBON (CD 38), Michèle WILLOT (CD 07/26)- Christine LOYRION (CD 07/26), Donatien DE HAUTECLOCQUE (CD38), Yves GUIDOT (CD69), Rémy RONGIER (Ligue-CD 63), Sylvain FERRIERE (Ligue-CD69) Gilbert CHAVEROOT Ligue-CD 69), JL GUILLOT (Ligue-CD 01)

Le dernier conseil fédéral a eu lieu le 31 janvier et 1^{er} février où plusieurs informations ont été données :

- Le calendrier fédéral a été approuvé et transmis aux instances. La plus grande modification est la modification de la phase 1 du championnat qui se termine le week-end du 10 janvier et une reprise de 2^{ème} phase le 7 février.

- **La réintégration des joueurs anglais comme communautaires** : Les joueurs anglais retrouvent leur statut de communautaires,
- **La réforme du championnat féminin** : nouvelle pyramide en nationale et suppression de la N3 :
L'objectif est de renforcer le niveau de la N2 afin de mieux répartir les équipes géographiquement et ainsi limiter les longs déplacements.
En deuxième phase, la création des divisions N2A et N2B permettra d'équilibrer les niveaux pour une meilleure compétitivité.
- **Augmentation du nombre de mutations autorisées** : le nombre de mutations passe désormais à quatre pour tous les championnats par équipes (nationaux, régionaux, départementaux),
- **Ouverture à la multi-appartenance des joueurs et joueuses** : Les clubs peuvent désormais avoir autant de joueuses ou de joueurs en multi-appartenance qu'ils le souhaitent au sein de leur structure. Le nombre de joueuses ou joueurs en multi-appartenance sur la feuille de match est libre en Pro A et B messieurs, et limité à seulement deux en Pro A et B dames. De la N1 à la N3 rien ne change avec toujours une seule joueuse ou un seul joueur en multi-appartenance sur la feuille de match.
- **La campagne PSF-ANS** : Elle devrait débuter mars, mais la fédération est toujours en attente de la date exacte et de l'enveloppe attribuée.

Jean-Luc informe les membres que le président fédéral a demandé à la ligue d'organiser la journée du 8 mars sur le thème SET MIXTE ET FEMINISATION, celle-ci aura lieu à Gerland de 9h à 13h. Candice et Malory ont la charge de cette manifestation. La ligue espère faire salle comble.

Question Didier GOUGIS : La commission de féminisation du Puy de Dôme est conviée à présenter ce que fait le département, malheureusement il n'y aura aucune fille présente.

Réponse de Candice GENETTE : Les invitations sont parties de la fédération avant le retour de la commission féminine du D63, malheureusement.

Didier doit se mettre en contact avec Candice pour voir comment s'organiser.

Le club de Gessien a demandé à la fédération de trouver une solution quant à sa situation administrative (rattachement administratif au CD 01 et compétitions dans le CD 74). La ligue est donc conviée par le Président Fédéral à une réunion le 26 mars sur les Championnats de France UNSS qui auront lieu à Ferney Voltaire pour aborder avec le comité de Haute Savoie, le comité de l'Ain et le club de Gessien afin de trouver une issue.

Pour conclure, Jean-Luc indique que l'appel à candidatures aux organisations nationales a été lancé par la fédération. La ligue réfléchit sur ce dossier pour organiser une manifestation à Ceyrat car il y a plusieurs candidats sur la ligue :

- Le Puy de Dôme pour les finales par classement
- Le club de Cournon pour organiser les finales par classement ou les titres nationaux
- Le club du stade Clermontois pour le 3^{ème} tour du critérium fédéral

Jean-Luc propose de faire une réunion en visio pour que tout le monde se mette d'accord sur ce choix de candidature. Didier Gougis propose d'attendre qu'il en discute avec son Bureau pour confirmer ou infirmer sa candidature. En conséquence, il est décidé d'attendre la position du Puy de Dôme.

Informations régionales :

Jean-Luc a assisté aux vœux de la région le 30 janvier avec la présence du président de la Région et du conseiller spécial Laurent WAUQUIEZ. La bonne nouvelle à retenir, c'est que la région se porte bien et qu'il n'y aura pas de baisse de subvention.

Le 31 janvier, une réunion a été organisée pour la présentation des subventions régionales, la ligue pourra faire la même demande que la saison précédente.

Le dimanche 9 février Le Top Détection a eu lieu à Unieux, celui-ci s'est très bien déroulé. Il remercie les délégués, les juges arbitres et les bénévoles d'Unieux.

Il a représenté la ligue sur les championnats du Rhône seniors qui se sont déroulés à Champagne au Mont d'Or. Une belle organisation avec de très bons joueurs. Kevin indique qu'il y avait les meilleurs joueurs et qu'il est content de la journée.

Il poursuit son intervention en félicitant Dominique FRAU pour la réussite à l'examen de Formation de JA1 et AR.

La ligue a été représentée au championnat de France des Régions du 18 au 20/02/25 à Pont-à-Mousson avec une belle délégation. Il remercie les capitaines, joueurs, joueuses et parents, arbitres nationaux (3) et candidats AN (3).

Maxime a demandé à la ligue à réduire son temps de travail au sein de la ligue. Après réunion avec les vice-présidents concernés, le trésorier et le vice-président délégué, la ligue a décidé de donner son accord. Un avenant au contrat est établi pour un CDI à 50% pour la ligue. Tout ceci va demander une réorganisation des emplois sur la ligue. Une réunion est prévue avec les vice-présidents et une partie du bureau afin de voir quels sont les besoins pour que l'on puisse bien démarrer la prochaine saison.

La ligue travaille aussi pour remplacer l'alternant en communication.

Rémy RONGIER informe les membres que la ligue a organisé fin janvier le 3^{ème} du critérium fédéral, conjointement avec le Stade Clermontois. Les retours sont très positifs, avec une très bonne couverture médiatique. Un article tous les jours sur la montagne et la présence de FR3 le vendredi 24 janvier.

Jean Lacroix demande si la ligue pourrait acheter des filets que l'on pourrait mettre que sur les compétitions d'envergure. Après discussion, l'achat des filets est validé.

Philippe GENESTE prévoit de faire un tri par le club sur les séparations et les tables.

2. Demande du D26-07 (vote)

Gilbert demande si dans d'autres départements, il y aurait la même demande ?

Jean-Luc informe les membres que Bastien a donné la position de la commission performance. Il indique qu'il n'y aura pas de compensation financière. En contrepartie, la commission propose de détacher Frédéric 1 fois par mois pour un regroupement départemental. Le reste des semaines pourraient être assuré par d'autres encadrants (comité ou autres).

Cette proposition reste similaire à ce qui se fait déjà avec le comité de Savoie et de Haute Savoie.

Frédéric indique qu'il y a des choses qui se mettent en place avec des interventions que Christian GAUBERT pourrait faire le samedi et qu'il se propose de faire du ramassage afin d'emmener plusieurs joueurs pour le regroupement.

Donatien comprend tout à fait la demande du comité de Drôme Ardèche, cependant il se pose la question sur la transparence de la politique d'aide du pôle performance. En effet certaines sont données à Cournon, et il comprend que certains comités demandent des aides financières. Au vu de la situation au titre du comité de l'Isère, il ne peut se prononcer.

Frédéric précise qu'une création de section sportive est prévue en Drôme Ardèche et qu'il peut y avoir un soutien de la ligue.

Il précise que le groupe performance vit sa dernière année sur le modèle actuel. Le mandat 24-28 nécessite que le projet performance évolue.

Dans les départements de la Savoie et la Haute Savoie, il y a eu une vraie dynamique impulsée par la ligue qui s'est réalisée naturellement.

Frédéric indique que la détection est confiée au département, la ligue essaie de soutenir au maximum les comités, mais c'est au département de se structurer au mieux. (benjamins, poussins)

Christophe PEATIER précise qu'il a demandé d'autres aides que celle de la ligue, car la perte de Fabrice GAILLARD sur le mercredi a été estimée à 5000 €.

Gilbert précise que nous pourrions en reparler pour le budget 25-26. S'il y a cependant une demande d'aide faite pour 24-25, une aide pourrait être accordée.

Jean-Luc propose que cette demande d'aide soit faite au prochain Conseil de ligue en fonction du projet performance de la Ligue. Le conseil de ligue accepte le report de cette aide à l'unanimité.

3. Validation des arbitres et des juges arbitres (vote)

Sur la liste actuelle, Nathalie souhaite rajouter 3 JA3. COEFFIER Arnaud, TRONQUIT Stéphane et COLLET Christian. Emilie demande que la validation se fasse en vote numérique afin que celle-ci soit plus rapide que d'attendre un conseil de ligue qui est parfois plus éloigné.

Daniel demande pourquoi certains arbitres de la Savoie n'apparaissent pas sur la liste. Nathalie n'ayant pas reçu la liste, elle n'a pu les intégrer et conseille à Daniel de se rapprocher de Stéfan BRIERE pour avoir ces validations.

Jean-Luc demande que Laurent Seguin envoie un mail de félicitation pour chaque candidat reçu.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (1 abstention)

4. Point Cleemy + process note de frais

Sylvain fait une courte présentation et démonstration du logiciel LUCCA NOTE de frais qui va être mise en place.

Il précise que toutes les nouvelles notes de frais devront passer par Cleemy Note de Frais à partir de lundi. L'application mobile est très utile et efficace.

Il est important de faire autant de photos ou scan que de dépenses, il n'est pas possible de regrouper les dépenses.

Emilie demande si la carte a été mise en place. Une avance de frais permanente a été mise en place.

Sylvain informe que la mise en place de cette carte a été mise en suspens pour le moment.

Donatien précise qu'en cas de contrôle fiscal, c'est le salarié qui doit justifier auprès des institutions.

Il est décidé de continuer avec les avances de frais dans un premier temps et il est confié aux trésoriers et salariés concernés d'étudier les conséquences de la mise en place suite d'une « ecarte » ou pas.

5. Point finances

Gilbert a envoyé un suivi de budget aux vice-présidents responsables afin qu'ils puissent contrôler les affectations. Un tableau a été envoyé jusqu'au 31 janvier et il demande aux responsables de le compléter jusqu'à fin juin 25, ce qui permettra de voir si la ligue est en adéquation avec son budget prévisionnel.

Il a fait des estimations sans attendre les retours des vice-présidents, hormis les salaires qui sont fixes, les autres valeurs sont en attente réelle des vice-présidents.

Tant que les licences seront en hausse, le résultat sera encore positif comme la saison dernière.

L'intérêt de ce tableau va permettre de préparer le budget prévisionnel. Il sera présenté au vote du conseil de ligue le samedi 26 avril.

Richard fait le point sur la partie facturation. Un point financier a été fait au 31 décembre pour les comités, à ce jour la ligue n'a pas reçu la facture fédérale. Il remercie tous les comités d'avoir été assez réactifs pour le paiement de leur facture. Il va relancer les clubs et les deux comités qui n'ont pas réglé.

Gilbert conclut en indiquant qu'un point doit être fait avec Richard pour voir quels placements financiers réaliser pour la trésorerie ligue.

6. Constitution des commissions et instances

Jury d'appel : Remi RONGIER, Jean LACROIX, Sylvain FERRIERE, Toni VARNIEU-ALFANO, Didier GOUGIS, Yves GAULMIN, Philippe GENESTE

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRA : Roger PERON (D69) Nathalie PARAVY (D38), Laurent SEGUIN(D38), Christophe PEATIER (D07-26), Laurent RODRIGUEZ (D01), Daniel MAUPUY (D73), Yves GAULMIN (D03), Serge FLORENT (D63), Toni VARNIEU-ALFANO (D42-43)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (1 abstention)

Statuts et règlements : Sylvain Ferrière, Jean-Luc GUILLOT, Rémy RONGIER, Nathalie PARAVY, Donatien De HAUTECLOCQUE, Laure CHIORINO

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (2 abstentions)

7. Point communication

1. A la dernière réunion de bureau, Lydie avait demandé que lui soient envoyés tous les événements qui auront lieu. Elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à mettre en copie le secrétariat.
2. En septembre 2023, un alternant a été embauché en communication. Le contrat se termine fin août, et la ligue ne va pas concrétiser son contrat en CDI. L'objectif est de poursuivre l'amélioration de la communication et la ligue est en contact avec des prestataires extérieurs.
3. Sur le plan de mandat, Lydie avait proposé de mettre en place différents réseaux de communication sur des thématiques (comités, clubs).

Elle a listé 4 ou 5 réseaux de communication dans lesquels il y a des partages d'expériences. Les thématiques sont les suivantes :

- Stade vers l'emploi
- Section Parkinson et Alzheimer
- Ping VR
- Le handicap et sport adapté
- La communication

Le but est de travailler ensemble. D'ici le mois de juin, une visio est prévue afin de mettre en commun notre communication.

Donatien demande qu'il y ait une vraie mutualisation par rapport à la communication. La ligue attend la charte graphique fédérale qui est en cours de finalisation.

Lydie remercie les comités pour la diffusion des informations ligue sur leurs différents canaux pour les nouvelles pratiques.

Daniel déplore le manque d'information sur le handisport. Lydie lui précise qu'il faut faire remonter les informations afin que l'on puisse les publier. Jean-Luc précise que la fédération handisport existe et que l'on ne peut pas se substituer à la ligue et aux comités.

Concernant la signature numérique, elle a bien été créée. Richard regrette que ce soit un format image, il va proposer d'autres solutions que ce format.

8. Point CREF

Nathalie présente la nouvelle organisation de la commission régionale emploi et formation.

Organisation de la CREF

- Présidente : PARAVY Nathalie
- Branche Technique : Annie LEROY / Fabio PETRENI
- Branche Arbitrage : Laurent SEGUIN
- Branche Dirigeante : Donatien de HAUTECLOCQUE

Une réunion avec les formateurs est prévue afin de préciser cette nouvelle organisation.

CREF ARBITRAGE

À la suite de divers soucis sur la saisie sur SPID et du suivi, un courrier doit être envoyé aux formateurs et la commission a pris la décision de revoir les différentes modalités de formation. La saisie sera faite par Nathalie et Laurent.

Question Daniel MAUPUY : il demande si les extractions sur SPID arbitre non validé ou valide sont toujours d'actualité ?

Réponse de Nathalie PARAVY : elle répond en indiquant que la liste complète des A/JA doit être mise à jour sous SPID, cette mise à jour sera faite par Laurent SEGUIN.

Rappel sur les formations Initiales d'arbitrage

Pour toutes les formations, dans les prérequis, l'autorisation de contrôle d'honorabilité doit être cochée sur la fiche licence pour commencer la formation.

- Arbitre Régional
- Juge Arbitre 1^{er} degré
- Juge Arbitre 2^{ème} degré
- Juge Arbitre 3^{ème} degré

Rappel sur les formations continues d'arbitrage

Cette formation doit être renouvelée tous les 3 ans. Les nouvelles règles vont être mises en place, un JA3 qui renouvellerait sa formation, tous ses autres grades seront renouvelés. Après accord de la fédération, la date de renouvellement sera le 1^{er} octobre ce qui permet de laisser passer la 1^{ère} journée de championnat par équipe.

Toutes ces modifications seront transmises aux formateurs des départements.

- Arbitre Régional
- Juge Arbitre 1^{er} degré
- Juge Arbitre 2^{ème} degré
- Juge Arbitre 3^{ème} degré

CREF Branche Technique

Nathalie présente les différents points de la branche technique :

- Le colloque des formateurs 3^{ème} édition du séminaire technique de la Ligue AURA se déroulera les 16 et 17 juin 2025 à CHATUZANGE LE GOUBET
- Le stage AJR : lundi 03 mars au vendredi 7 mars 2025 à MACON (11 places)
- Convention avec le CD73. Jean-Luc précise qu'une convention a été signée avec le comité de Savoie pour une mise à disposition de Fabio Petreni (120 heures)
- Formation entraîneur fédéral sur 2 week-ends du 1^{er} au 2 mars et du 19 au 20 avril 2025 (15 places) à SAINT QUENTIN FALLAVIER (38)

Pour la partie branche dirigeante, Donatien va faire un sondage sur les besoins des comités.

9. Point plan de mandat

Avec la collaboration importante de Maxime, tous les indicateurs ont été mis en place. Certains indicateurs doivent être revus au niveau de la CREF car la ligue a été un peu trop ambitieuse. Nathalie doit revoir cela afin de simplifier ses indicateurs.

Concernant la branche dirigeante, il n'y a pas d'indicateur, donc après le retour des sondages, on pourra évaluer cela. Jean-Luc propose de partir sur un nombre de formations en indiquant le nombre de participants par clubs, comités.

La deuxième étape pour l'ensemble des pôles est de mettre en place les actions dans le cadre du plan de mandat.

10. Questions diverses

- **Question de Philippe GENESTE** : Il fait remonter la difficulté des clubs pour s'organiser face aux différents lieux régionaux. Est-ce qu'il ne serait pas possible de regrouper les lieux et les catégories afin d'optimiser au mieux cela. Les coachs ne peuvent pas être présents dans toutes les salles.

Jean-Luc propose qu'il y ait une mutualisation de coach et de covoiturage. En réduisant le nombre le nombre de participants en régionale, Kévin indique qu'il va y avoir un vrai impact sur les comités.

Question de Philippe GENESTE : Il demande où en est-on de la réforme des épreuves individuelles FFTT :

Par rapport à la compétition des épreuves individuelles, la réforme est en cours mais elle viendra s'ajouter à ce qui existe mais cela ne viendra pas en remplacement. Concernant le CF N1, Emilie indique que cette réforme a été abandonnée

Question d'Emilie TRONQUIT : Elle précise que le comité de l'Isère a du mal à faire participer ses joueurs aux finales individuelles départementales malgré la dotation financière du comité. Elle demande que la commission sportive étudie son règlement afin que les joueurs qui puissent participer aux finales AURA aient participé aux épreuves départementales. Ce souhait sera examiné par la CSR

Jean-Luc suggère aussi que chaque comité se rapproche du Comité du Rhône afin de voir comment ils ont procédé pour avoir plus de participants.

Frédéric Guérin donne le programme du colloque des cadres techniques :

- Que manque-t-il aux cadets-juniors pour performer au niveau national ?
- Intervention du cadre technique fédéral du Badminton (fonctionnement, objectifs, statut des entraîneurs...)
- Partage d'expérience d'un joueur pro (Florian BOURRASSAUD)
- Prise porte-plume

Question de Daniel MAUPUY : il demande que le conseil de ligue statue sur les tournois quand il y a des manifestations régionales.

Réponse de Sylvain FERRIERE : Il précise qu'il y a une commission et que c'est bien celle-ci qui doit statuer et non le conseil de ligue.

Question de Didier GOUGIS : La modification du règlement du championnat par équipe est-elle applicable en Nationale uniquement ?

Réponse de Jean-Luc GUILLOT : La modification est applicable à tous les niveaux (national, régional et départemental)

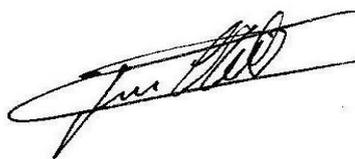
Question de Didier GOUGIS : Le calendrier fédéral fait finir la phase 1 en janvier. Est-ce ponctuel, ou un souhait sur le long terme ?

Réponse de Jean-Luc GUILLOT : Il précise que c'est une expérience qui avait été demandée par les ligues pour la saison 25-26.

Séance levée à 12h45



Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT